



Annexe 1 : glossaire

- AASQA** : association agréée pour la Qualité de l'Air
- CFC** : Chlorofluorocarbones
- CITEPA** : Centre Interprofessionnel d'Études de la Pollution Atmosphérique
- CH₄** : méthane
- CO** : monoxyde de carbone
- CO₂** : dioxyde de carbone
- COREP** : Commission pour la Révision du Plan
- CORINAIR** : Coordination de l'Information sur l'Environnement dans le domaine de l'air
- COVNM** : Composés Organiques Volatils Non Méthaniques
- GES** : gaz à effet de serre
- GIC** : Grandes Installations de Combustion
- GIEC** : Groupement International d'Experts pour le Climat
- HAP** : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
- ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- INSERM** : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
- INVS** : Institut National de Veille Sanitaire
- LAURE** : Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie
- N₂O** : Protoxyde d'Azote
- NH₃** : ammoniac
- NO_x** : oxydes d'azote
- O₃** : ozone
- OMS** : Organisation Mondiale pour la Santé
- ORS** : Observatoire Régional de la Santé
- PDU** : Plan de Déplacements Urbains
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PM₁₀** : particules de diamètre inférieur à 10 microns
- PPA** : plan de protection de l'atmosphère
- PRQA** : Plan régional pour la Qualité de l'Air
- PRSE** : Plan Régional Santé Environnement
- RNSA** : Réseau National de Surveillance Aérobiologique
- SO₂** : dioxyde de soufre
- TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- UIOM** : Usine d'incinération d'Ordures Ménagères

Annexes

Annexe 2 : liste des membres de la commission du plan et des acteurs de la qualité de l'air

Collège	Organisme	
Personnalités qualifiées	Air Breizh	
	ADASEA	
	Conseil économique et social régional (CESR)	
	Conseil scientifique régional de l'environnement	
	Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement	
	Union régionale des associations familiales de Bretagne	
	Conseil local de l'énergie d'Ille-et-Vilaine (CLE)	
	Institut technique des gaz et de l'air (ITGA)	
	Institut régional des matériaux avancés de Lorient (IRMA)	
	Service Interrégional Ouest - METEO France	
	Observatoire Régional de la Santé (ORS)	
	Département Santé Publique	
	Union régionale des médecins libéraux	
	Ecole nationale de la Santé publique de Rennes (ENSP)	
	Laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales (LARES) UFR Sciences Humaines - Rennes	
	Laboratoire COSTEL	
	Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA)	
	Capt'Air Bretagne	
	Faculté des sciences de Rennes I	
	Hôpital Morvan	
	Hôpital Morvan	
	Hôpital Pontchaillou	
	Centre interrégional d'épidémiologie de l'ouest	
	INSEE	
	INSA Rennes	
	association des MSA de Bretagne	
	Laboratoire de recherche sur les monuments historiques de Champs sur Marne	
	Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF)	
	Institut National de Recherche Agronomique (INRA)	
	IFIP	
	Institut technique de l'aviciculture (ITAVI)	
	Institut technique de l'élevage	
	Représentants des activités économiques	Chambre Régionale d'Agriculture
Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat		
Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie (CRCI)		
EDF		
GDF		
SNCF		
Union des Industries Chimiques de l'Ouest Atlantique		
Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)		
Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR)		
Fédération régionale des exploitants agricoles		
Fédération Régionale du Bâtiment (FRB)		
Fédération régionales des Travaux Publics (FRTPT)		
Groupement des Industriels de Plasturgie de l'Ouest (Plasti-Ouest)		
Syndicat des Industriels de la Salaison d'Ille et Vilaine		
Union Patronale Interprofessionnelle de Bretagne (UPIB)		
Union des Industries Métallurgiques de Bretagne (UIMB)		
Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest de la France (CCOAF)		
Fédération Transport Logistique		
Union Nationale des Organisations Syndicales des transports routiers (UNOSTRA)		
Union Nationale des Industries de carrières et d'Extraction des Matériaux de construction (UNICEM)		
FNADÉ		
Représentants des associations		Centre d'Information sur l'énergie et l'environnement (CIELE)
		Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB)
	Ligue Urbaine et Rurale	
	Maison de la consommation et de l'environnement	
	Eau et Rivière de Bretagne	
	Association pour la prévention de la pollution atmosphérique de Brest (APPA) M. Tymen - Faculté des Sciences	
Représentants des Collectivités locales	Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT)	
	Présidente de la Commission Environnement et Cadre de Vie	
	Conseil général des Côtes d'Armor	
	Conseil général Finistère	



Collège	Organisme
Représentants des Collectivités locales	Conseil général Ile-et-Vilaine
	Conseil général du Morbihan
	Saint Brieuc
	Direction de l'environnement
	ville de Brest
	ville de Quimper
	ville de Rennes
	ville de Lorient
	ville de Vannes
	Association des Maires des Côtes d'Armor
	Association des Maires du Finistère
	Association des Maires d'Ille et Vilaine
	Association des Maires du Morbihan
	Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Brieuc
	Brest Métropole Océane
	Rennes Métropole
	Communauté d'agglomération de Vannes
	CAP L'ORIENT
	Quimper Communauté
	Représentants des Services de l'État
Finistère	
Morbihan	
Région et d'Ille et Vilaine	
Direction des monuments historiques	
District aéronautique de l'ouest	
Services Vétérinaires des Côtes d'Armor	
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)	
Service départemental de l'architecture et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine	
Sécurité publique d'Ille et Vilaine	
DRIRE	
DRAF	
DIREN	
DRE	
DRASS	

Annexe 3 : présentation des valeurs réglementaires en vigueur en France (concentrations dans l'air)

Au niveau national, le décret n°98-360 fournit les définitions suivantes :

L'objectif de qualité est le niveau de concentration de substances polluantes dans l'air à respecter dans une période donnée, fixé sur la base de connaissances scientifiques, dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs de ces substances pour la santé ou l'environnement.

Le seuil de recommandation et d'information est la concentration d'un polluant dans l'atmosphère pour lequel une exposition de courte durée a des effets limités sur la santé des populations particulièrement sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques...).

Le seuil d'alerte est le niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère, fixé sur la base de connaissances scientifiques, au delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la

santé humaine ou de dégradation de l'environnement, à partir duquel des mesures d'urgences doivent être prises.

La valeur limite est la concentration d'une substance donnée dans l'air que l'on peut respirer sans effets sur la santé pour un temps donné.

Au niveau régional, les arrêtés préfectoraux de Bretagne reprennent les valeurs réglementaires en vigueur et fixent les conditions de déclenchement de la procédure de dépassement de seuil ainsi que les mesures à prendre en cas d'épisode de pollution.

Par ailleurs, l'organisation mondiale de la santé diffuse aussi des valeurs guides sous forme de recommandations.

Toutes ces valeurs de référence sont regroupées dans le tableau suivant :

Annexes

VALEURS DE RÉFÉRENCE EN VIGUEUR					
Décret n° 98-360 du 6 mai 1998 modifié et arrêté Ministériel du 17 août 1998					
Polluant	Objectifs de qualité	Seuils de recommandation et d'information	Seuils d'alerte	Valeurs limites	
NO ₂	Moyenne annuelle 40 µg/m ³	Moyenne horaire : 200 µg/m ³	Moyenne horaire : 400 µg/m ³ ou 200 µg/m ³ si la procédure d'information a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un nouveau risque de déclenchement pour le lendemain	<p>Protection de la santé centile 98 des concentrations horaires (175 heures de dépassement autorisées sur l'année) = 200 µg/m³ centile 99,8 des concentrations horaires (18 heures de dépassement autorisées sur l'année) = 220 µg/m³ en 2008</p> <p>Moyenne annuelle : 44 µg/m³ en 2008 40 µg/m³ en 2010</p> <p>Protection de la végétation Moyenne annuelle : 30 µg/m³ d'oxydes d'azote</p>	
PM ₁₀	Moyenne annuelle 30 µg/m ³	Moyenne annuelle : 80 µg/m ³ sur 24 h	Moyenne annuelle : 125 µg/m ³ sur 24 h	<p>Protection de la santé (Applicable à la part des concentrations non liées à des événements naturels) centile 90,4 des concentrations moyennes journalières (35 jours de dépassement autorisés sur l'année) = 50 µg/m³</p> <p>Moyenne annuelle : 40 µg/m³</p>	
SO ₂	Moyenne annuelle 50 µg/m ³	Moyenne horaire : 300 µg/m ³	Moyenne horaire : 500 µg/m ³ , dépassés pendants 3 heures consécutives.	<p>Protection de la santé centile 99,7 des concentrations horaires (24 heures de dépassement autorisées sur l'année) = 350 µg/m³ centile 99,2 des concentrations moyennes journalières (3 jours de dépassement autorisés sur l'année) = 125 µg/m³</p> <p>Protection des écosystèmes Moyenne annuelle : 20 µg/m³ Moyenne sur la période du 1er octobre au 31 mars : 20 µg/m³</p>	
O ₃	<p>Protection de la santé 120 µg/m³ sur 8 h</p> <p>Protection de la végétation AOT 40 de mai à juillet de 8 h à 20 h : 6000 µg/ m³ sur 1 h</p>	Moyenne horaire : 180 µg/m ³	<p>Moyenne horaire : 1er seuil : 240 µg/m³ dépassé pendant 3 h consécutives</p> <p>2e seuil : 300 µg/m³ dépassé pendant 3 h consécutives</p> <p>3e seuil : 360 µg/m³</p>		
CO				<p>Protection de la santé 10 mg/m³ sur 8 h</p>	
Plomb	0,25 µg/m ³ sur 1 an			0,5 µg/m ³ sur 1 an	
Benzène	2 µg/m ³ sur 1 an			<p>Protection de la santé : Moyenne annuelle : 7 µg/m³ en 2008</p>	



	Arrêtés préfectoraux		Recommandation	
	Brest, Morlaix, Quimper, Rennes, Saint Brieux, Morbihan	Procédure de mise en vigilance des services techniques à Rennes	Valeurs guides 1999 et 2005	Polluant
	<p><i>Seuil de recommandation et d'information</i> 200 µg/m³ en moyenne horaire</p> <p><i>Seuil d'alerte</i> 400 µg/m³ en moyenne horaire ou 200 µg/m³ si la procédure d'information et de recommandation a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un nouveau risque de déclenchement pour le lendemain</p>	<p>Seuil de mise en vigilance des services techniques 120 µg/m³ en moyenne horaire</p>	<p>200 µg/m³ sur 1 h 40 µg/m³ sur 1 an</p>	NO₂
			<p>50 µg/m³ sur 24 h 20 µg/m³ sur 1 an</p>	PM₁₀
	<p><i>Seuil de recommandation et d'information</i> 300 µg/m³ en moyenne horaire</p> <p><i>Seuil d'alerte :</i> 500 µg/m³, dépassés pendant 3 heures consécutives</p>	<p>Seuil de mise en vigilance des services techniques 200 µg/m³ en moyenne horaire</p>	<p>500 µg/m³ sur 10 min 20 µg/m³ sur 24 h</p>	SO₂
	<p><i>Seuil de recommandation et d'information</i> 180 µg/m³ en moyenne horaire</p> <p><i>Seuils d'alerte</i> Morbihan : 240 µg/m³ dépassé pendant 3 h consécutives Brest, Morlaix, Quimper : 360 µg/m³ en moyenne horaire Rennes, Saint-Brieuc : 1er seuil : 240 µg/m³ pendant 3 h consécutives 2e seuil : 300 µg/m³ pendant 3 h consécutives 3e seuil 360 µg/m³ en moyenne horaire</p>	<p>Seuil de mise en vigilance des services techniques 150 µg/m³ en moyenne horaire</p>	<p>100 µg/m³ sur 8 h</p>	O₃
			<p>100 mg/m³ sur 15 min 60 mg/m³ sur 30 min 30 mg/m³ sur 1 h 10 mg/m³ sur 8 h</p>	CO
			<p>0,5 µg/m³ sur 1 an</p>	Plomb
			<p>incrément de risque : 6x10⁻⁶ pour 1 exposition de 1 µg/m³</p>	Benzène

Annexes

Annexe 4 : données bilan issues du cadastre régional des émissions (Air Breizh – année 2003)

		CO ₂ (t)	CO (t)	CH ₄ (t)	N ₂ O (t)	NO _x (t)
SECTEUR INDUSTRIEL	Agroalimentaire	511 999	77	10	11	552
	Bois Papier Carton	80 055	0	0	3	100
	Chimie Parachimie Pétrole	48 113	0	15	53	12
	Energie	343 506	3	8	5	422
	Mécanique et traitement de surface	71 398	1	0	2	78
	Sidérurgie Métallurgie Fonderie	20 192	0	0	0	116
	Traitement des déchets	567 886	25	3 715	44	1 413
	Divers	6 187	0	0	0	9
Total Industrie		1 649 337	107	3 748	119	2 702
SECTEUR RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE	Chauffage	3 805 734	82 344	2 697	18	2 457
	Eau Chaude sanitaire	848 466	442	12	6	619
	Cuisson	312 543	400	7	2	265
	Bureaux	196 728	843	5	1.3	139
	CAHORE	124 068	1 561	3	0.6	82
	Commerces	126 714	561	3	0.8	90
	Transports	34 692	517	0.7	0.2	22
	Locaux à usage sportif et culturel	95 046	149	4	0.6	71
	Enseignement	269 808	1 625	6	2	187
	Etab. Santé & Habitat communautaires et sociaux	264 852	874	6	2	189
Total Résidentiel & Tertiaire		6 078 651	89 316	2 744	33	4 121
SECTEUR TRANSPORT	Nationales et autoroutes	2 676 394	16 106	169	263	13 492
	Départementales	2 956 742	16 156	219	303	15 069
	Agglomérations	601 518	7 049	98	56	3 079
	Ferroviaire	7 853	30	0.493	0	142
	Aérien (LTO)	26 057	117	0	0	83
	Aérien (Croisière)	34 787	28	0	0	132
Total Transport		6 303 350	39 484	486	622	31 998
SECTEUR AGRICOLE	Fermentation entérique	0	0	158 734	0	0
	Gestion des déjections	0	0	71 722	22 735	0
	Cultures	0	0	0	0	0
	Utilisation de Pesticides	0	0	0	0	0
	Machines Agricoles	216 238	1 215	13	92	3 772
Secteur Agricole		216 238	1 215	230 469	22 827	3 772
TOTAL		1 4247 575	130 122	237 446	23 601	42 593
% Industriel		11.6	0.1	1.6	0.5	6.3
% Résidentiel & Tertiaire		42.7	68.6	1.2	0.1	9.7
% Transport		44.2	30.3	0.2	2.6	75.1
% Agriculture		1.5	0.9	97.1	96.7	8.9



		SO ₂ (t)	NH ₃ (t)	COVNM (t)	Benzène (t)	TSP (t)	Pb (t)	Cu (t)
SECTEUR INDUSTRIEL	Agroalimentaire	870	24	1 122	0.136	142	96	70
	Bois Papier Carton	3	0	272	0	12	0	0
	Chimie Parachimie Pétrole	4	0.016	1 376	0	46	0	0
	Energie	133	0	0	0	0.96	0	0
	Mécanique et traitement de surface	54	0	1 298	0	23	0	64
	Sidérurgie Métallurgie Fonderie	0	0	221	0	195	0	0
	Traitement des déchets	74	0.113	24	0	22	71	54
	Divers	4	0	22	0	40	0	0
Total Industrie		1 142	24	4 336	0.136	482	167	188
SECTEUR RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE	Chauffage	2 246	0	8 299	79	2 693	1 755	285
	Eau Chaude sanitaire	764	0	105	0.058	12	160	10
	Cuisson	8	0	85	0.002	0.170	0	0
	Bureaux	169	0	42	0.778	2.757	49	1.562
	CAHORE	133	0	61	1.541	2.240	55	0.554
	Commerces	102	0	27	0.518	1.672	30	0.907
	Transports	45	0	20	0.514	0.764	18	0.202
	Locaux à usage sportif et culturel	34	0	8	0.105	0.581	9	0.353
	Enseignement	273	0	77	1.551	4.465	84	2.318
	Etab. Santé & Habitat communautaires et sociaux	221	0	48	0.782	3.591	60	2.218
Total Résidentiel & Tertiaire		3 994	0	8 773	84.5	2 721	2 220	302.5
SECTEUR TRANSPORT	Nationales et autoroutes	456	274	1 799	36	949	518	1 459
	Départementales	498	402	3 056	52	940	618	1 608
	Agglomérations	99	75	1 270	28	195	153	330
	Ferroviaire	0	0.020	13	0	164	0	1 926
	Aérien (LTO)	0	0	14	0	0	0	0
	Aérien (Croisière)	0	0	12	0	0	0	0
Total Transport		1 053	751	6 164	116	2 248	1 289	5 323
SECTEUR AGRICOLE	Fermentation entérique	0	0	0	0	0	0	0
	Gestion des déjections	0	236 977.97	0	0	0	0	0
	Cultures	0	5 024	0	0	43 094	0	0
	Utilisation de Pesticides	0	0	0	0	0	0	0
	Machines Agricoles	0	0.52	545	0	372	0	117
Secteur Agricole		0	242 002	545	0	43 466	0	117
TOTAL		6 189	242 777	19 818	200	48 917	3 676	5 930
% Industriel		18.5	0.0	21.9	0.1	1.0	4.5	3.2
% Résidentiel & Tertiaire		64.5	0.0	44.3	42.1	5.6	60.4	5.1
% Transport		17.0	0.3	31.1	57.8	4.6	35.1	89.8
% Agriculture		0.0	99.7	2.7	0.0	88.9	0.0	2.0

Annexes

		PCCD/F (g)	Pesticides (kg)	Glyphosate (kg)	Imidaclopride (kg)	Fenpropimorphe (kg)
SECTEUR INDUSTRIEL	Agroalimentaire	0,0000002	0	0	0	0
	Bois Papier Carton	0	0	0	0	0
	Chimie Parachimie Pétrole	0,0000043	0	0	0	0
	Energie	0	0	0	0	0
	Mécanique et traitement de surface	0	0	0	0	0
	Sidérurgie Métallurgie Fonderie	0	0	0	0	0
	Traitement des déchets	1.4	0	0	0	0
	Divers	0	0	0	0	0
Total Industrie		1.4302	0	0	0	0
SECTEUR RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE	Chauffage	0,0005	0	0	0	0
	Eau Chaude sanitaire	0,000005	0	0	0	0
	Cuisson	0,000002	0	0	0	0
	Bureaux	0,0000016	0	0	0	0
	CAHORE	0,0000015	0	0	0	0
	Commerces	0,0000010	0	0	0	0
	Transports	0,0000005	0	0	0	0
	Locaux à usage sportif et culturel	0,0000006	0	0	0	0
	Enseignement	0,0000024	0	0	0	0
	Etab. Santé & Habitat communautaires et sociaux	0,0000020	0	0	0	0
Total Résidentiel & Tertiaire		0,0005	0	0	0	0
SECTEUR TRANSPORT	Nationales et autoroutes	0	0	0	0	0
	Départementales	0	0	0	0	0
	Agglomérations	0	0	0	0	0
	Ferroviaire	0	0	0	0	0
	Aérien (LTO)	0	0	0	0	0
	Aérien (Croisière)	0	0	0	0	0
Total Transport		0	0	0	0	0
SECTEUR AGRICOLE	Fermentation entérique	0	0	0	0	0
	Gestion des déjections	0	0	0	0	0
	Cultures	0	0	0	0	0
	Utilisation de Pesticides	0	188 343	5 370	92	6 405
	Machines Agricoles	0	0	0	0	0
Secteur Agricole		0	188 343	5 730	92	6 405
TOTAL		1.4307	188 343	5 730	92	6 405
% Industriel		100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
% Résidentiel & Tertiaire		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
% Transport		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
% Agriculture		0.0	100.0	100.0	100.0	100.0



Bibliographie

Documents généraux tous secteurs

- Conseil économique et social régional de Bretagne, *Mobilité des populations et territoires de Bretagne, à l'horizon 2030. Réflexions prospectives*, 2007.
- Conseil économique et social régional de Bretagne, *Pour une stratégie foncière régionale adaptée aux enjeux des politiques territoriales en Bretagne*, 2007.
- Conseil économique et social régional de Bretagne, *Les évolutions des bases de l'industrie bretonne à l'horizon 2021. Réflexions prospectives*, 2005.
- INSEE, *La population à l'horizon 2030*, Octant n°108, mars 2007.
- Conseil régional de Bretagne, *Plan énergie pour la Bretagne*, juillet 2007.
- DRAF de Bretagne - Agreste Bretagne, *Tableaux de l'Agriculture Bretonne*, 2007.
- DRAF de Bretagne, *Les principales filières agricoles en Bretagne*, 2007.
- DRE de Bretagne, *Plan routier breton – bilan 2000-2007*, 2007.
- Jean-Pierre ORFEUIL, *La mobilité demain : enjeux économiques, sociaux et environnementaux*, 2007.
- Observatoire Régional des Transports Bretons, *Le transport routier*, Séminaire 2007.
- Revue Bretagne[s], *Bretagne 2030*, n°10 - avril-juin 2008.
- Observatoire Régional des Transports, *Mémento des transports en Bretagne*, 2006

Volet sanitaire

- Quénel Ph. et coll. *Impact sur la santé de la pollution atmosphérique en milieu urbain : synthèse des résultats de l'étude APHEA (Air Pollution and Health : an European approach)*. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire. Janvier 1998
- Institut de veille sanitaire. *Programme national de surveillance des effets sur la santé de la pollution de l'air dans 9 villes françaises (PSAS 9), Les risques sanitaires* – <http://www.invs.sante.fr/surveillance/psas9/> (dernier accès : janvier 2008)
- Observatoire Régional de la santé d'Ile de France. *Evaluation des Risques de la Pollution Urbaine sur la Santé (ERPURS)*. http://www.ors-idf.org/erpurs_presentation.asp (dernier accès : janvier 2008)
- Künzli N et coll. *Public-health impact of outdoor and traffic-related air pollution : a European assessment*. *Lancet*.356 (9232):795-801. Septembre 2000
- Agence Française de Sécurité Sanitaire environnementale. *Impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine*. Rapports 1 et 2. Juin 2004
- Glorennec P. *Impact sanitaire de la pollution atmosphérique sur l'agglomération rennaise*. Cellule Interrégionale d'épidémiologie Ouest, Avril 1999.
- Guillois-Bécel Y. *Evaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine – Brest et Nantes – Impact à long terme*. Cellule Interrégionale d'épidémiologie Ouest, Septembre 2004.
- Institut de veille sanitaire. *Programme national de surveillance des effets sur la santé de la pollution de l'air dans 9 villes françaises (PSAS 9), Les risques sanitaires* - <http://www.invs.sante.fr/surveillance/psas9/> (dernier accès : janvier 2008)
- *Air Pollution in Europe 1990-2004, rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement pour le Programme CAFE (Clean Air for Europe)*, 2007
- Laidi Karine, *Synergie entre pollution biologique et pollution chimique, les risques croisés*. Université de Bourgogne, Faculté de Médecine - http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2000/laaidik/article.htm
- CIRE Ouest, INVS, INRA – *Evaluation du risque sanitaire lié aux expositions environnementales à l'ammoniac atmosphérique en zone rurale*, 1999
- Tron Isabelle, *Effets chroniques des pesticides sur la santé : état actuel des connaissances*, ORS Bretagne, 2001.
- DRASS de Bretagne, *Plan régional Santé Environnement*, 2006

Émissions agricoles

- ADEME, *Impacts environnementaux de la gestion biologique des déchets*, 2005.
- Gac Armelle, Beline F, Bioteau Thierry, *Flux de gaz à effet de serre et d'ammoniac liés à la gestion des déjections animales : synthèse bibliographique et élaboration d'une base de données*, ADEME, 2006
- Le Droff Emmanuelle, *Bilan Global des émissions d'azote gazeux d'origine agricole en Bretagne*, DRIRE, Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, 2000
- Oudot Claire, Pain Brian, Martinez José, *Éléments pour une politique de réduction des émissions d'ammoniac d'origine agricole en France*, CEMAGREF, 2003

Émissions industrielles

- DRIRE, *Panorama de l'environnement industriel*, 2007



Conseil régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax : 02 99 27 11 11 – www.region-bretagne.fr